



Suite à l'invitation lancée à la région par M. Jean-Bernard Émond, député de Richelieu, en lien avec le développement économique, voici le court mémoire déposé par la Municipalité de Saint-David :

1- PRÉSENTATION :

- La municipalité de Saint-David, avec sa superficie de près de 93 km², occupe la plus grande partie du territoire de la MRC de Pierre-De Saurel. Elle est bordée par la rivière Yamaska et traversée par la rivière David. C'est un endroit de choix pour s'y établir puisqu'elle est située entre Sorel-Tracy, Drummondville, Nicolet et Saint-Hyacinthe. Son économie est principalement agricole;
- Sa population a augmenté au cours des dernières années et est maintenant de 861 habitants. Saint-David compte 365 résidences;
- On y retrouve un Centre récréatif, seul aréna en milieu rural dans la région, qui offre plusieurs sports de glace. Une trentaine de municipalités profitent de ces installations par la participation de leurs citoyens inscrits dans les différentes ligues des multiples sports de glace qui y sont offerts.

2- VISION DU MODE DE GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL :

- Le développement économique est prioritaire, il accompagne souvent la qualité de vie des citoyens et des familles mais dépend d'autres aspects du développement;
- Un cadre de vie de qualité revêt une grande importance auprès de tous les organismes de la région, que ce soit au niveau de la santé, de l'éducation et du développement social en loisir et en culture, et ce, auprès des jeunes, des aînés et des familles;
- Une étroite collaboration entre les élus et la société civile, tout comme la complémentarité urbaine-rurale, sont primordiales pour attirer des investisseurs. L'arrivée de nouveaux investisseurs contribue habituellement à la venue de nouvelles familles.

- La MRC, reconnue comme gouvernement régional, avec la présence d'autres acteurs, sont tout désignés pour concrétiser des orientations, disposer de sommes à investir, soutenir des projets structurants et développer une vision du développement qui mobilise tous les acteurs.

3- IDENTIFICATION DE FORCES ET FAIBLESSES DE LA GOUVERNANCE ACTUELLE

FORCES :

- Le fleuve Saint-Laurent, les rivières et sans oublier les îles qui sont des attraits touristiques importants;
- Nos terres agricoles d'une grande qualité et les agriculteurs qui y sont dévoués;
- Nos éoliennes qui sont un modèle de force régionale, seul parc 100% communautaire dont les profits nets vont directement à la MRC;
- La piste cyclable asphaltée (rurale et urbaine) très appréciée par les résidents de la MRC et les visiteurs.

FAIBLESSES :

- Absence de vision commune chez les élus et les partenaires (gens d'affaires, organismes de développement, etc.);
- Moyens financiers restreints;
- Difficulté à identifier ce qui est nécessaire au développement de la région.

4- PROJETS STRUCTURANTS QU'IL SERAIT INTÉRESSANT DE SOUTENIR DANS LA RÉGION :

- Soutien au Plan de développement de la zone agricole de la MRC, notamment afin de permettre l'implantation de nouvelles usines agroalimentaires;
- Mesures favorisant l'achat local et visant la consommation alimentaire responsable;

- Mise en place de mesures visant assurer une relève agricole qui doit, dans certains cas, se faire hors du cadre familial;
- Prolongement de l'autoroute 30 afin de rejoindre la route 122;
- Prolongement de la piste cyclable jusqu'à la limite du territoire de la MRC de Pierre-De Saurel;
- Développement en lien avec les énergies renouvelables (éolienne ou solaire).

Le Conseil municipal de Saint-David :

Michel Blanchard, maire
Colette Lefebvre-Thibeault, conseillère
Gilles Hébert, conseiller
Pier-Yves Chapdelaine, conseiller
Linda Cournoyer, conseillère
Robert Émond, conseiller
Stéphane Mélançon, conseiller